





## CANTON DE VAUD **DÉCLARATION D'IMPÔT 2023 ANNEXE 07**

IMMEUBLE 2										
Impôt cantonal et communal										
Impôt fédéral direct										
Si vous avez besoin de formulaires complémentaires, veuillez les demander au Centre d'appels téléphoniques (CAT – 021 316 00 00) ou par courriel à info.aci@vd.ch, en mentionnant votre numéro de contribuable.										
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX										
Si transfert de l'immeuble en 2023 Date d'acquisition : j j m m 2 0 2 3 Date d'aliénation :										
Si vous n'êtes pas seul propriétaire/propriétaire avec votre conjoint/partenaire enregistré, prière d'indiquer votre part de propriété :										
Année de construction :										
N° de parcelle :										
Commune de situation : Code du pays										
Nature et destination  Estimation fiscale de votre part de propriété										
Immeuble à prépondérance privée ☐ Logement principal ☐										
Immeuble à prépondérance commerciale ☐ Logement se condaire ☐										
VALEUR LOCATIVE: Propre occupation dès le : j m m la la la										
1 Surface du logement m2 Valeur locative de base (Tableau 1)										
2 Année de construction ou Coefficient lié à										
rénovation lourde ou transformation importante du bâtiment (Tableau 2)										
3 Situation de l'immeuble										
Adresse:										
Coefficient communal (Tableau 3):										
Type d'habitation Coefficient 0.9 pour une habitation groupée ou 1,6 pour/une maison individuelle  x										
Goefficient 6.5 pour une nabitation groupee du tropour une maison individueile										
7/6 <b>Réductions</b> pour environnement défavorable et/ou logement sans confort  (10% du chiffre 4 par motif) ★ Environnement ★ Confort - = -										
★ Motif:  7 Valeur locative avant indexation										
8 Taux d'adaptation / valeur locative indexée 124 % x										
9 Valeur locative pour l'impôt fédéral direct 90 % x										
Tailour iosauro pour i importouorar arrott										
Valeur locative déterminante pour l'impôt cantonal et communal (à reporter au verso)										
Si vous n'êtes pas seul propriétaire/propriétaire avec votre conjoint/partenaire enregistré, prière d'indiquer la valeur locative au prorata de votre part de propriété (à reporter au verso)										
printed a management and product and proprietor (a reporter and verse)										

IMMEUBLE 1											
Impôt cantonal et communal Impôt fédéral direct											
Si vous avez besoin de formulaires complémentaires, veuillez les demander au Centre d'appels téléphoniques (CAT – 021 316 00 00) ou par courriel à info.aci@vd.ch, en mentionnant votre numéro de contribuable.											
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX											
Si transfert de l'immeuble en 2023 Date d'acquisition : j j m m 2 0 2 3 Date d'aliénation : j j m 2 0 2 3											
Si vous n'êtes pas seul propriétaire/propriétaire avec votre conjoint/partenaire enregistré, prière d'indiquer votre part de propriété :											
Année de construction :  N° de parcelle :											
Commune de situation : Code du pays											
Nature et destination Estimation fiscale de votre part de propriété											
Immeuble à prépondérance privée											
Immeuble à prépondérance commerciale ☐ Logement secondaire ☐											
VALEUR LOCATIVE : Propre occupation dès le : j j m / a a a a	_										
Résultat en Fr	:										
1 Surface du logement m2 Valeur locative de base (Tableau 1)											
2 Année de construction ou Coefficient lié a											
rénovation lourde ou transformation importante du bâtiment (Tableau 2)											
3 Situation de l'immeuble											
Adresse:											
Coefficient communal (Tableau 3) :											
4 Type d'habitation											
Coefficient 0.9 pour une habitation groupée ou 1.0 pour une maison individuelle, × =											
Réductions pour environnement défavorable et/ou logement sans confort											
(10% du chiffre 4 par motif) ★ Environnement ★ Confort - = -											
★ Motif:											
7 Valeur locative avant indexation											
8 Taux d'adaptation / valeur locative indexée / 124 % x											
9 Valeur locative pour l'impôt fédéral direct 90 % x											
talear issants pear imperioasta anss.											
Valeur locative déterminante pour l'impôt cantonal et communal (à reporter au verso)											
11 Si vous n'êtes pas seul propriétaire/propriétaire avec votre conjoint/partenaire enregistré,											
prière d'indiquer la valeur locative au prorata de votre part de propriété (à reporter au verso)											

REVE	ENUS IMMOBILIERS BRUTS IMMEU	BLE 1			REVE	NUS IMMOBILIERS BRUTS IMMEUE	BLE 2			
_	(report chiffre 10 ou chiffre 11 si complété)			Fr.	-	eport chiffre 10 ou chiffre 11 si complété)	- — —		Fr.	
Loyers et ferma				Fr.	Loyers et fermag				Fr.	1
Valeur locative des locaux commerciaux				Fr. Valeur locative des locaux commerciaux					Fr.	
Autres rendements immobiliers (se référer aux instructions complémentaires concernant la propriété immobilière)  Rendement locatif brut total à reporter sous code 500 de la déclaration d'impôt pour un immeuble			Autres rendements immobiliers (se référer aux instructions complémentaires concernant la propriété immobilière  Rendement locatif brut total à reporter sous code 500 de la déclaration d'impôt pour un immeuble					Fr.	+	
								Fr.		
privé ou total correspondant au montant comptabilisé pour un immeuble commercial					privé ou total correspondant au montant comptabilisé pour un immeuble commercial					
·	et dettes <b>liés</b> à cet immeuble Fr. Intérêts	F	Dettes		•	dettes <b>liés</b> à cet immeuble Fr. Intérêts	Fr.	ettes		
FRAIS D'EN	ITRETIEN ET D'ADMINISTRATION D	O'IMMEUBLE : (deux	systèmes à choix)		FRAIS D'ENT	RETIEN ET D'ADMINISTRATION D'	IMMEUBLE : deux sys	tèmes à choix)		
=	orfaitaire simplifié (exclusivement pour les	- / -	7	Fr.	=	faitaire simplifié (exclusivement pour les i		7	Fr.	
(se référer a	ux instructions complémentaires concernant la prop	priété immobilière)	/		(se référer au	x instructions complémentaires concernant la pro	oriété immobilière) /	7 /		
OII : Etat d	létaillé des frais d'entretien effectifs 2023				NOU : Etat dái	taillé des frais d'entretien effectifs 2023				
Date de	Maître d'état, nature des travaux	Montant de la facture A	Plus-value / subventions B	Frais déductibles A moins B	Date de	Maître d'état, nature des travaux	Montant de la facture P	lus-value / subventions B	Frais déc A moi	
facturation	maille a clai, natare ace travaux		(Voir instructions)	1 1 1 1	facturation	maino a otal, nataro aos navada	1/7/	(Voir instructions)		
j j m m			Fr.	Fr.	j j m m		Fr.	r.	Fr.	+
j j m m		<b>7</b> f. <b>1</b>	Fr.	Fr.	j j m m		Fr. V	r.	Fr.	+
j j m m		FT. V	Fr.	Fr.	j j m m		Fr.	r.	Fr.	+
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.	j j m m		r.	r.	Fr.	$\rightarrow \rightarrow \rightarrow$
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.	j j m m		Fr.	r.	Fr.	$\rightarrow \rightarrow \rightarrow$
7 7			Fr.	Fr.	j j m m			r.	Fr.	+
j j m m			Fr.	Fr.	j j m m				Fr.	+++
j j m m			Gr.	Gr.	j j m m				Er .	+++
i i m m		Er	Er Er	Er Er	j j m m				Er Er	+++
j j m m		Fr	Fr	Fr	j j m m		Fr	r	Fr	+++
i i m m		Fr.	Fr.	Fr.	j j m m		Fr. F	r	Fr.	+++
i i m m		Fr.	Fr.	Fr.	j j m m		Fr. F	r	Fr.	+++
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.	j j m m			r.	Fr.	+++
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.	j j m m		Fr.	r.	Fr.	+++
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.	j j m m		Fr. F	r.	Fr.	+
j j m m	177	Fr.	Fr.	Fr.	j j m m	1771	Fr. F	r.	Fr.	1
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.	j j m m		Fr. F	r.	Fr.	1
j j m m		Fr.	Fr.	Fr.	j j m m		Fr. F	r.	Fr.	1
Report de la liste	e supplémentaire (le cas échéant)	Fr.	Fr.	Fr.	Report de la liste s	upplémentaire (le cas échéant)	Fr. F	r.	Fr.	
Primes d'assura	nce contre les dommages matériels (dégâts d'eau,	ECA) de l'immeuble		Fr.	Primes d'assuranc	ce contre les dommages matériels (dégâts d'eau,	ECA) de l'immeuble		Fr.	
Primes d'assura	nce responsabilité civile de l'impeuble			Fr.	Primes d'assuranc	ce responsabilité civile de l'immeuble			Fr.	
Taxes annuelles pour ramassage des ordures, évacuation des eaux usées, etc.				Fr.	Taxes annuelles pour ramassage des ordures, évacuation des eaux usées, etc.				Fr.	
Conciergerie, nettoyage, éclairage et chauffage des parties communes (locatif)			Fr.	Conciergerie, nettoyage, éclairage et chauffage des parties communes (locatif)				Fr.		
Frais d'administration de l'immeuble par des tiers				Fr.	Frais d'administration de l'immeuble par des tiers				Fr.	
Impôt foncier				Fr.	Impôt foncier				Fr.	
► Total à reporter sous code 540 de la déclaration d'impôt pour un immeuble privé, ou total correspondant au montant comptabilisé pour un immeuble commercial				Fr.	► Total à reporter sous code 540 de la déclaration d'impôt pour un immeuble privé, ou total correspondant au montant comptabilisé pour un immeuble commercial				Fr.	
	Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace, v Centre d'appels téléphoniques (CAT - 021 316 00 00 votre numéro de contribuable.		d.ch, en mentionnant	28 V2 06.23 CEd	L	Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace, ve Centre d'appels téléphoniques (CAT - 021 316 00 00) votre numéro de contribuable.		n, en mentionnant	8 V2 06.23 CEd	_

0320\_B 21028 V2 06.23 CEd

0320\_B 21028 V2 06.23 CEd